

DANS CE
NUMÉRO :

1er MAI DANS
LE NORD 2

AG 2015 2

MUTATIONS C 3

AVENIR DES
CHS-CT 3

Toutes les
coordonnées 4

Bulletin
d'adhésion 4

DATES A
RETENIR

- Comité Technique
Local
28 mai 2015
- Dates limites mou-
vement local
- C : 8 juin

Tout le calendrier
national sur le site :
www.financespubliques.cgt.fr

1ER MAI 2015 : UN RENDEZ-VOUS
DE LUTTE INCONTOURNABLE !

Le 9 avril, les agents de la DGFIP se sont mobilisés en nombre dans la grève et les manifestations aux côtés des autres salariés.

Par milliers, ils ont exprimé leur rejet des politiques d'austérité impulsées par l'Union Européenne ; des politiques caractérisées dans notre pays par le pacte de Responsabilité et les lois Macron qui attaquent frontalement les droits des salariés et de leurs familles.

Ensemble, ils ont condamné ces choix qui laminent le service public, dégradent leurs conditions de vie et de travail au seul avantage des adhérents du Medef, des actionnaires et des affairistes, ceux là même que le gouvernement dorlote au détriment de l'intérêt général.

Ensemble, ils ont porté l'exigence que leur travail soit reconnu comme une richesse et non comme un coût qu'il faut toujours réduire.

Ensemble, ils ont rejeté la réforme territoriale qui va mettre à mal les services publics sur tout le territoire, et qui va engendrer encore de nouvelles restructurations remettant en cause les droits et garanties des personnels.

Ensemble, ils ont porté avec détermination une vision du « vivre ensemble » dans lequel la solidarité sociale prime sur l'exclusion, la précarité et la mise en compétition des salariés. A ce titre les agents de la DGFIP, avec la CGT Finances

Publiques, ont clairement exprimé leur rejet du nouveau régime indemnitaire que veut mettre en place le gouvernement dans la fonction publique et de la modulation des rémunérations qu'elle induit (régime indem-

nitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel : RIFSEEP).

La réussite du 9 avril appelle d'autres initiatives qui mobilisent l'ensemble des salariés jusqu'au rapport de forces nécessaire pour contraindre gouvernement et patronat à l'abandon de ces politiques mortifères et à la négociation sur les revendications.

Dans cette lutte incontournable pour qui n'accepte pas la régression sociale généralisée, la CGT Finances Publiques entend tenir toute sa place avec tous les agents de la DGFIP et en convergence d'action avec les autres salariés.

En tant que force de résistance, elle continue à combattre inlassablement et sans ambiguïté toutes les contre réformes que met systématiquement en place la Direction générale sous l'égide de la démarche stratégique et de la revue des missions.

En tant que force de propositions elle va amplifier ses efforts pour construire, avec les agents, les revendications répondant à leurs attentes et

autour desquelles ils pourront se rassembler dans l'action. Dans ce cadre, L'augmentation des salaires et pensions, le renforcement des droits et garanties collectives et de la place des services publics, une politique dynamique de créations d'emplois sont les premières conditions d'un changement de cap fixant le progrès social comme objectif.

Après le 9 avril, la journée internationale de lutte des travailleurs du 1er mai 2015 en est la première occasion. C'est pourquoi, la CGT Finances Publiques appelle tous les agents à participer aux rassemblements, manifestations du 1er mai qui seront organisées dans les villes et les localités.



MANIFESTATIONS DU 1^{ER} MAI 2015 DANS LE NORD

DOUAI	Départ 10h Place Carnot
VALENCIENNES	Départ 10h Place d'Armes
DENAIN	Départ 9h30 Place Tolstoï et prises de parole salle Aragon
SAINT-AMAND	Départ à 11h de l'Union locale
SECLIN	Départ à 9h45 de l'Union locale
ARMENTIERES	Départ 10h de l'Union Locale
DUNKERQUE	- 1er rassemblement à Saint Pol sur Mer avec un départ en manif à 9h00 jusqu'au bâtiment de l'Avenir à Dunkerque - départ de l'Avenir à 10h pour manifester dans les rues de Dunkerque - participation à la fête du monde ouvrier à 13h00 organisée par la ville de Grande-Synthe (partenariat CGT)
LILLE	Rassemblement à 10h Départ manif 10 h 30 Porte des Postes
ROUBAIX	9H30 EPEULE ROUBAIX FACE AU COLISEE
TOURCOING	
COMINES	
CAMBRAI	Grand rassemblement de lutte à partir de 11h Devant l'hôtel de ville de Cambrai



COMPTE-RENDU AG CGT FINANCES PUBLIQUES NORD DU 3 AVRIL 2015

L'Assemblée Générale, qui s'est tenue le 3 avril dernier, à Raismes, a rassemblé plus de 120 collègues. Elle a permis d'échanger sur l'actualité revendicative, notamment la journée de grève inter-professionnelle du 9 avril, sur les compte-rendus d'activité départementale et nationale.

C'était également l'occasion d'examiner l'ensemble des documents préparatoires (documents d'orientation, repères revendicatifs) au prochain congrès de la CGT Finances Publiques qui se tiendra du 18 au 22 mai prochain. Plusieurs amendements ont été adoptés lors des débats.

Plusieurs interventions sont venues sur la nécessité de syndicalisation et d'ouverture à la jeunesse.



La tribune de gauche à droite : Annick PHELLION, Yannick MASSIET (co-secrétaires Lille et environs), Olivier VADEBOUT (secrétaire général CGT Finances Publiques), Laurent PERIN (secrétaire départemental), Christine BASSEUX (secrétaire Valenciennes) et Vincent DELBAR (secrétaire de l'Union Départementale CGT du Nord)

IL MANQUE 2 597 AGENTS C DANS LES SERVICES ! UN RECRUTEMENT INSUFFISANT

Le projet de mouvement général catégorie C vient de paraître. Il fait ressortir un déficit de **2 597 agents**. C'est encore pire que l'an dernier ! De qui se moque-t-on ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes : ce sont 918,8 emplois qui sont vacants en Île-de-France et plus de 1676,9 en province. Seules 4 directions sur 139 font ressortir un solde des effectifs positif. Pratiquement toutes les directions font apparaître des sous effectifs de 10 agents. Certaines de 20, 30, 40 agents voire plus.

La carte de France des effectifs à l'adresse suivante :

http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/situation_des_effectif_2015.pdf

La palme revient à la Seine-Saint-Denis avec un déficit de 194 agents ! Comment faire fonctionner les services dans ces conditions : sous-effectif supérieur à 2 590 agents C et 32 000 suppressions d'emplois depuis 2002...

Ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnés : fusions des SIP, fusions des SIE, fermetures de services au public une demi-journée par semaine, fermetures des trésoreries au public lorsque les effectifs du poste ne sont pas suffisants, plan de fermetures des petites trésoreries et ce n'est qu'un début. Le directeur général vient d'annoncer le bilan des actions réalisées en 2014 dont les mesures de modernisation et de simplification, constituent des axes majeurs, concluant que « le chantier n'est jamais achevé tant nos ambitions sont grandes ». Mais quelles sont ses grandes ambitions pour la DGFIP ? Continuer les suppressions d'emplois, continuer à abandonner des pans entiers de missions, continuer à démanteler le maillage territorial de notre administration, continuer à remettre en cause le service public. C'est insupportable ! De qui se moque-t-on ? Des agents, envers qui l'administration prouve une fois de plus son mépris. Ce sont eux qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous-effectif permanent.

Le recrutement dans la catégorie C est largement insuffisant. En effet, l'appel de la liste principale du concours externe 2015 et le recrutement de 50 contractuels handicapés s'élève à 965 lauréats et sera bien loin de combler le déficit de 2 597 agents de catégorie C. **Après l'installation de ces nouveaux collègues, il restera encore 1 682 postes vacants et le nombre total des départs en retraite en 2015 n'est pas connu.**

Les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques exigent l'appel immédiat de l'ensemble des 2 listes complémentaires des concours interne et externe 2014 soit plus de 1 000 agents qui malheureusement ne comblera pas totalement la pénurie d'emplois qui touche la catégorie C.

La CGT Finances publique réaffirme que l'administration doit recruter à hauteur des besoins, pourvoir les postes vacants pour le fonctionnement des services et pour que les agents effectuent leurs missions dans les meilleures conditions possibles. Si l'administration recrutait à hauteur des besoins des services, de nombreux agents, dont certains se trouvent en grande difficulté ne seraient pas « bloqués » sur leur résidence actuelle et auraient obtenu leur mutation.

AVENIR DES CHS-CT

A la suite de l'échec de la négociation sur le dialogue social en janvier dernier faisant craindre une disparition du CHSCT absorbé dans un « conseil d'entreprise », le gouvernement a annoncé qu'il présenterait une loi qui sera votée à l'été....

Dans un communiqué du 7 avril, la CGT indique qu'elle « saura reconnaître les points positifs de ce projet de loi : l'émergence d'une représentation collective des salariés des TPE, la reconnaissance amorcée des parcours militants dans l'entreprise. Ce sont des revendications que la CGT porte depuis des années.

Mais elle saura aussi combattre les points négatifs, notamment la fragilisation des instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT). En outre la possibilité d'organiser la fusion des instances par accord d'entreprise majoritaire dans les entreprises de plus de 300 salariés répond à une revendication forte du MEDEF.

La CGT qui place les questions de santé et des conditions de travail des salariés au cœur de ses préoccupations, exprime sa plus vive inquiétude quant aux risques que ce projet de loi pourrait faire peser sur la santé au travail et sur la prévention des risques professionnels.

Ce projet de loi relègue au 2^{ème} plan les questions de santé au travail et marque une profonde régression sociale.

- De 50 à 300 salariés : élargissement de la Délégation Unique du Personnel (DUP) en incluant le CHSCT avec ses missions et prérogatives spécifiques.

- Entreprises de plus de 300 salariés : elles auront la possibilité de regrouper les instances (CE / DP / CHSCT). Ce qui conduirait à une dilution des prérogatives du CHSCT « commission ». Cette instance unique est bien celle rêvée par le MEDEF

Ce projet de loi conduit à une complexification du fonctionnement des instances, alors que le texte était sensé simplifier le fonctionnement des instances.

Le projet de loi dessaisit le CHSCT de son rôle d'acteur de proximité.

En somme, le projet de loi n'agit pas sur la qualité du dialogue social qu'il prétend améliorer....

On ne peut que constater un appauvrissement des missions des instances représentatives du personnel additionné à une multiplication de dispositifs complexes.

Pour la CGT, le débat parlementaire doit permettre aux salariés et à leurs organisations syndicales de peser et de modifier le projet de loi dans le sens d'une démocratie sociale affirmant la citoyenneté au travail.

Depuis longtemps, les salariés accordent leur confiance à leurs représentants dans les CHSCT. La qualité et l'efficacité du travail fourni dans les CHSCT n'est plus à prouver.



web

 cgt.dr59@dgip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques Nord

Cité Administrative, porte 405,
175 rue Gustave Delory BP 90029
59018 Lille cedex
03 20 95 63 75

Secrétaire départemental : Laurent PERIN

CGT Finances Publiques Lille et environs

82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex
03 20 62 42 84

Secrétaires Lille et environs :
Annick VIDAL et Yannick MASSIET

CGT Finances Publiques Valenciennes

rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes
03 27 14 66 56

Secrétaire Valenciennes : Christine BASSEUX

Retrouvez tous les militants, tous les élus de la CGT
Finances Publiques sur le site internet :

<http://cgt.dr59.free.fr>



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

☐ Actif ☐ Stagiaire ☐ Retraité

Je souhaite m'abonner à :

☐ la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

☐ OUI ☐ NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de
cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à
chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVE À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le : .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le : .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale ☐ Filière publique ☐

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

☐ Adresse administrative ☐ Adresse personnelle (préciser) :

.....

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :